

## Nancy - Coeur de Plaines Rive Droite

### Secteur d'activité et Eco-Quartiers résidentiels

#### Programme :

48 ha foncier dominante activité (tertiaire, commerce)  
 25 ha foncier logement  
 17 ha entreprises sportives  
 Espaces publics : 13 ha voirie et espace piéton  
 66 ha Trame verte

#### Thèmes, création de nouveaux quartiers :

Projet de territoire  
 Mixité programmatique, habitat intermédiaire  
 Requalification d'une entrée de ville  
 Urbanisme des grandes infrastructures  
 Grand paysage, trame verte et bleue  
 Déplacement et accessibilité, mode doux

#### Surface :

La Plaine Rive Droite est la dernière grande réserve foncière du grand Nancy.

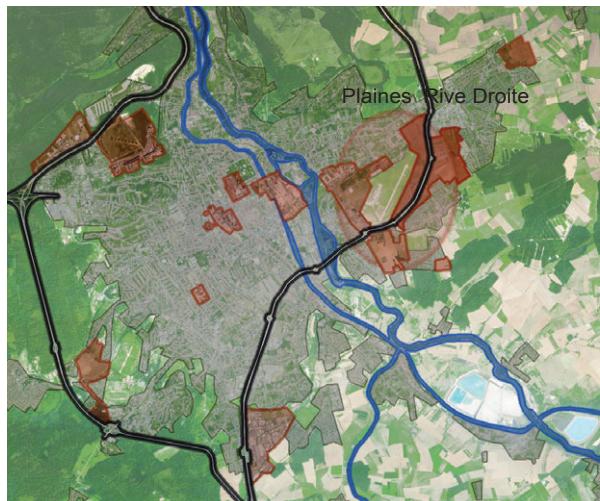
L'étude urbaine prospective du Coeur Plaine Rive Droite se donne comme objectifs de :

- > Développer et renforcer attractivité d'un pôle économique à dominante activité
- > Diversifier les formes et statut d'occupation de l'habitat
- > Créer des continuités paysagères, permettre l'évolution des activités agricoles
- > Rééquilibrer les déplacements en faveur des TC et modes doux

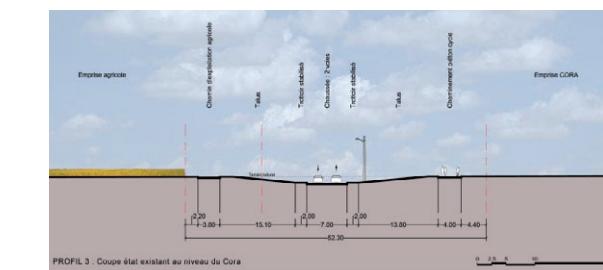


## Nancy 54000

2009 - 2010

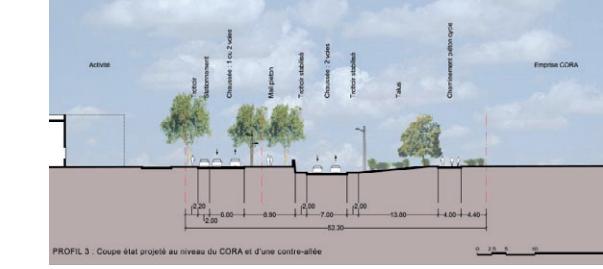


Vue du secteur d'activité le long du parc ludique et aquatique



Etat projeté

Etat existant



Evolution du statut et des abords de la RD 674

Vue aérienne de l'ensemble du projet : dominante activité (bleu et mauve) et habitat (beige)



Une trame verte de 66 ha (soit 40 % du foncier total) relie les points forts de la topographie et du paysage naturel du site. Cette trame verte irrigue, structure et caractérise l'ensemble du projet.

Elle permet en outre le maintien d'un agriculture des cycles courts en milieu urbanisé.

La structure viaire du projet permet et s'organise autour de 3 options alternatives de tracé du TCSP 3 dont la validation sera ultérieure aux premiers aménagements.

La RD 674 est intégrée au projet ; support d'aménagements paysager au sud elle structure et organise les développements urbains au nord y structurant l'entrée d'agglomération.

Au cœur du projet, est identifié un secteur à fort potentiel de polarité (localisation, desserte générale et passage du TCSP 3 permettent densité et centralité d'usage).

Ce secteur est conçu comme un possible en fonction des attentes de l'ensemble des acteurs. Il est localisé sur un foncier à aménager dans les dernières phases.

Cette démarche s'inscrit dans le temps de réalisation des projets urbains et favorise la densité.